



LE CAMEROUN DU 27 AOÛT 1940 ET L'UPC

A mon oncle maternel Tina Kissaga de l'élite nationaliste autour du commandant Makanda Pouth, et à ses compagnons d'armes, qui ont libéré la France et l'Europe du nazisme allemand, et qui ont été massacrés dans les maquis lors de la guerre pour la Réunification et l'Indépendance.

«C'est la même chanson tout le temps, une véritable maladie infantile, les upécistes sont toujours en train de pointer la France comme la source de leurs interminables problèmes. On dirait même que c'est la France qui a demandé à Um Nyobe de revendiquer la Réunification et l'Indépendance tout en excluant l'option de la guerre... Lorsqu'ils sont acculés et obligés de reconnaître leurs flagrantes erreurs, eh bien au lieu de les assumer pleinement, ils les réduisent globalement à une infiltration de leurs organisations par les services secrets français et camerounais, comme si elle seule pourrait expliquer toute la léthargie upéciste qui se vit aujourd'hui...». Voici résumées, les principales critiques faites aux upécistes.

1. L'ERREUR IMPARDONNABLE DES « UM NYOBE ».

Nous n'en parlerons jamais assez, oui nos explications ne seront jamais suffisantes, convaincantes, ni satisfaisantes. Pour nos détracteurs, il apparaît évident aujourd'hui que « les Um » ont commis une grossière erreur, pour d'aucuns un sacrilège, et pour d'autre la profanation du mystère qu'ils se gardent tous d'avouer publiquement, celui d'avoir exigé l'Indépendance immédiate... Ils nous apparaissent donc avec ces sorties telles que nous voyons aujourd'hui : il fallait absolument que les dirigeants upécistes se préparent à la lutte armée... Les tenants d'un tel argumentaire peuvent-ils nous citer un seul pays en Afrique subsaharienne et même dans toute l'Afrique en général, qui avait obtenu son indépendance par la voie des armes, avant le 1^{er} Janvier 1960, la date de la « pseudo-indépendance » du Cameroun ?

Même en faisant semblant d'oublier le contexte de l'époque qui était celui du début de la guerre froide de la fin des années quarante, il paraît très important aujourd'hui pour les jeunes générations, et pour le peuple en général, de rappeler le caractère exceptionnel de notre pays, qui est un cas spécial dans la Françafrique, puisqu'en réalité il est son lieu de naissance. La racine du problème camerounais et upéciste est de loin antérieure à la naissance de l'UPC. Ce qui serait apparemment une contradiction, tel que l'on va le démontrer un peu plus bas.

Comment interpréter cette affirmation du secrétaire général de l'UPC, Mpodol Ruben Um Nyobe : « En ce qui concerne l'argument selon lequel nous devons avoir des armes pour revendiquer notre liberté, nous répondons que cela est dépassé. La lutte armée a été menée une fois pour toutes par les nationalistes camerounais qui ont largement contribué à la défaite du fascisme allemand. Les libertés fondamentales dont nous revendiquons l'application et

l'Indépendance vers laquelle nous devons marcher résolument ne sont plus les choses à conquérir par les armes» [1].

2. LA PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE DU CAMEROUN LE 27 AOÛT 1940 [2]

Cette affirmation du Mpodol tient pour origine, la proclamation de l'indépendance de notre pays le 27 Août 1940 par un certain Philippe de Hauteclocque, qui en moins d'un mois dans le grade de commandant, s'était auto promu colonel un jour avant son arrivée à Douala, avant de devenir quelques petites années après, le « célèbre » général et maréchal Leclerc...

En août 1940, Philippe de Hauteclocque quitta Londres à bord d'un hydravion en compagnie du capitaine Boislambert, de Pleven, Parent et Catroux. Après de nombreuses tentatives infructueuses de débarquement en Afrique de l'Ouest, à cause de l'adhésion de ces pays au régime de Vichy du maréchal Pétain, ils arrivèrent à Lagos le 12 août où ils furent accueillis par le gouverneur anglais Sir Bernard Bourdillon et par le général Giffard, commandant des troupes britanniques. Cependant, Giffard ne montra guère d'intérêt envers De Gaulle ni envers son envoyé en Afrique équatoriale, le commandant Leclerc. Le consul britannique à Douala, en revanche, se montra plus favorable. Lors de leur rencontre le 13 août, il fournit à Leclerc des informations précieuses sur la situation au Cameroun. Cette situation intéressante nécessitait une intervention urgente, car le Cameroun était sous mandat de la Société des Nations et risquait d'échapper à l'autorité française. Leclerc chargea Boislambert d'une mission d'éclaireur à Victoria (Limbe) pour effectuer une reconnaissance de la frontière, du Mungo et de l'estuaire du Wouri. Au cours de ce déplacement, Boislambert rencontra des Français souhaitant se libérer du régime de Vichy au Cameroun. Il retourna à Lagos avec ces informations.

Le 25 août 1940, Leclerc et son équipe débarquèrent à Victoria, suite aux informations obtenues. Le lendemain matin, ils atteignirent Tiko et rencontrèrent des Français venus de Douala les rejoindre. Malheureusement, parmi eux se trouvait un colonel, un gradé supérieur à Leclerc. Pour rétablir l'équilibre, Leclerc se confectionna rapidement des galons de colonel, tandis que le capitaine Boislambert fit de même pour devenir commandant. Cette décision plaça Leclerc au-dessus du Français qui commandait les forces de police à Douala, un certain Bureau, lui-même lieutenant-colonel. Ils embarquèrent ensuite dans une vedette anglaise pour Douala, où ils furent douze en tout. Leurs tâches furent réparties : prise de la poste, inspection du camp militaire et neutralisation des Blancs hostiles à De Gaulle. Vers 17 heures, l'équipe rencontra des piroguiers Malimba qui les conduisirent à Douala malgré une pluie diluvienne. Ils rejoignirent le domicile du capitaine Dr Mauze, réveillèrent d'autres partisans de De Gaulle, dont le capitaine médecin Laquintinie chargé d'arrêter les anti-De Gaulle. L'imprimeur Lalanne fut également réveillé pour imprimer des affiches rédigées par Van de Lanoitte, rédacteur de «l'Éveil du Cameroun », un périodique colonial."

VOICI LE TEXTE QUI PROCLAME L'INDEPENDANCE DU CAMEROUN :

«Ce matin 27 Août 1940, sur le sol d'Afrique et dans un territoire français, la France, avec ses propres armes, continue la lutte et rentre dans la seconde guerre mondiale, aux côtés de la Grande-Bretagne et de ses alliés. Elle sera présente à l'heure de la victoire après les combats dans l'honneur. Le Cameroun reprend son indépendance économique et politique. Il adhère à la France libre. Vive la France. Vive le Cameroun libre» [2].

Il faut le dire : le statut du Cameroun de territoire sous Mandat, interdisait l'organisation et la présence de troupes militaires, il était INTERDIT à la France de se doter de troupes militaires

dans notre pays. Le **Mandat de la Société des Nations sur le Cameroun dans son article 3 stipulait :**

- *Le mandataire ne devra établir sur le territoire aucune base militaire ou navale, ni édifier aucune fortification, ni organiser aucune force militaire indigène sauf pour assurer la police locale et la défense du territoire.*
- *Toutefois, il est entendu que les troupes ainsi levées peuvent, en cas de guerre générale, être utilisées pour repousser une agression ou pour la défense du territoire en dehors de la région soumise au mandat. »*

La proclamation de l'indépendance politique et économique du Cameroun avait transformé son statut en un État indépendant, doté de la possibilité de constituer ses propres troupes. Leclerc, dans la foulée s'était auto-désigné Commissaire Général du Cameroun.

Très rapidement, le général De Gaulle est arrivé à Douala, où il a déclaré le mardi 8 octobre 1940 : « *Le Cameroun aura sa place dans l'histoire de cette guerre et dans notre histoire nationale.* » Quelques jours plus tard, à Yaoundé, il a ajouté le 13 octobre 1940 : « *Plus que jamais, devant l'exemple donné par le Cameroun Libre, je suis convaincu que nous réussirons à libérer la France par l'Empire* ». C'est ainsi que, deux mois après l'arrivée du « colonel » Leclerc à Douala, De Gaulle quittait le Cameroun avec les sacs pleins de devises. Leclerc quant à lui, allait entraîner des milliers de camerounais, et plus tard, des milliers d'africains dans une guerre lointaine contre le fascisme allemand... Le premier contingent camerounais s'élevait à 40.000 volontaires ! [3] Comment ne pas évoquer les matières premières du Cameroun dans l'effort de guerre, notamment, le caoutchouc de Dizangué, les participations matérielles et financières significatives libres et parfois imposées, les travaux forcés...?

Il faut le marteler la France libre n'était qu'une vision de l'esprit car il n'y avait ni texte, ni territoire, ni soldat, encore moins de moyens financiers. C'est quelques mois plus tard à Brazzaville que cette France libre va se doter du premier texte officiel. Sur le site de la fondation De Gaulle, il est clairement stipulé dans le chapitre « De Gaulle et l'Afrique (2) - Brazzaville, capitale de la France libre » : « *Le chef de la France Libre est en revanche reçu triomphalement lors de son arrivée à Douala, au Cameroun, le 8 octobre 1940. Après un séjour au Tchad, il s'installe à Brazzaville le 24 octobre. La capitale de l'Afrique équatoriale française (AEF) devient alors capitale de la France libre (26 octobre 1940). C'est à Brazzaville que de Gaulle signe les premiers textes organisant la France Libre. Une ordonnance crée le Conseil de Défense de l'Empire, embryon d'un gouvernement le 27 octobre 1940 et l'Ordre de la Libération est institué le 16 novembre. Radio-Brazzaville devient l'émetteur national de la France Libre. Enfin, en matière militaire, une instruction personnelle et secrète du général de Gaulle permet que se constitue dès cette époque la colonne Leclerc au Tchad. Les bases de la future 2ème DB étaient posées.*

Le général de Gaulle séjourne régulièrement à Brazzaville à partir de l'automne 1940. Ce n'est du reste qu'en juin 1943 qu'il s'installe à Alger, en faisant la nouvelle capitale de la France Libre.

Après la guerre, l'attitude calme et sereine de Um Nyobe et de ses camarades, convaincus d'être du bon côté de l'histoire, devient plus compréhensible. Malheureusement, l'indépendance du Cameroun proclamée le 27 août 1940 à Douala est rapidement passée à la trappe après la libération de la France. Le non-respect de cette indépendance va conduire à la création de l'Union des Populations du Cameroun le 10 avril 1948. Plutôt que d'accuser l'UPC de ne pas s'être préparée à une guerre qu'elle n'a jamais souhaitée contre la France, il est plus judicieux de replacer ces événements dans leur contexte historique. Il est essentiel de connaître cette

période tragique et sombre où la France, ingrate, cruelle et amnésique, a plutôt initié un processus de «vassalisation» du Cameroun par la violence, et de l'Afrique francophone par le biais du Franc CFA et de la Françafrique.

L'histoire coloniale de la France comporte des zones complètement opaques, notamment en ce qui concerne le Cameroun. La classe politique française, tout comme les manuels d'histoire français et camerounais, a occulté cette période. Pourquoi la France hésite-t-elle à assumer son passé ? Pourquoi la dette envers le Cameroun et l'Afrique suscite-t-elle autant de réticences ? Est-ce parce qu'elle est considérée comme impayable ou simplement parce qu'il s'agit de l'Afrique ? Il est indéniable qu'une avenue du 27 août 1940 a existé à Douala, tout comme il y a encore une statue de Leclerc dans cette ville, ainsi qu'un lycée Leclerc à Yaoundé et l'hôpital Laquintinie à Douala. Ces symboles témoignent de cette présence française à travers le Cameroun pendant la Seconde Guerre Mondiale. Cependant, nous aspirons à une réciprocité, souhaitant également des statues en France en l'honneur de Singap Martin, Tankeu Noé, Ruben Um Nyobe, Makanda Pouth et d'autres figures historiques. Ceci semble être un vœu pieux au regard de la condescendance et de l'esprit de paternalisme de la France vis à vis de l'apport de l'Afrique francophone dans cette guerre. Nous avons vu la célébration en grande pompe du débarquement de Normandie en juin 2024, et le côté « famélique » d'une maigre « cérémonie » sur le débarquement de Provence en août 2024 où 225.000 soldats africains ont pourtant délivré plus des 2/3 de la France.

Visiblement, les conséquences douloureuses du colonialisme et du néocolonialisme continuent d'affecter les sociétés africaines aujourd'hui. L'héritage de l'exploitation coloniale persiste sous différentes formes.. Cependant, pour surmonter ces séquelles, il faut plus que de maigres et simples gestes symboliques de remords et d'expiation. Dans les relations officielles avec les anciennes colonies et territoires sous mandat, les rapports de force inégaux perdurent, perpétuant ainsi les mentalités coloniales et les hiérarchies suprématistes. Malheureusement, aucune ancienne puissance coloniale ne semble disposée à compenser de manière significative les injustices passées, les atrocités et l'exploitation. La France, en particulier, n'échappe pas à cette règle. Elle nage entre amnésie et négativisme. L'ère coloniale et postcoloniale au Cameroun reste un chapitre ouvert de l'histoire, un passé et un présent non résolu. Il incombe aux Africains, aux Camerounais, de réexaminer notre histoire et de la réinterpréter, d'écrire LA VERITE. L'africain et le camerounais en particulier ont été assez « broyés ». Nous le devons aux générations futures. Personne ne le fera mieux que nous-mêmes.

Nous sommes convaincus que notre peuple et sa jeunesse ne resteront pas passifs face à cette injustice. Dans notre démarche, il n'y a ni animosité, ni rancune envers quiconque, contrairement à ce que nos détracteurs prétendent. L'UPC n'est pas rancunière, ni anti-française, comme l'a souligné à maintes reprises Ruben Um Nyobe. Notre position repose sur la tradition upéciste qui évalue et juge les pays en fonction de leurs attitudes vis-à-vis des intérêts de notre peuple.

Le 27 août 1940 demeure une date cruciale dans l'histoire des relations entre le Cameroun et la France. Cette journée mérite une commémoration spéciale. Nous espérons que très bientôt, les gouvernements camerounais et français marqueront le 84e anniversaire de la proclamation de l'indépendance du 27 août 1940 par une célébration solennelle, témoignant de la générosité et de la fraternité de notre peuple envers le peuple français.

Dr Daniel YAGNYE TOM.
 Représentant Spécial de l'UPC
 en Afrique Australe et Centrale
 Président de l'Alliance Patriotique.

[1]- Ruben Um Nyobe ; *Écrits sous maquis*, Ed. L'Harmattan, Paris 1989

[2]- Enoh Meyomesse ; *Le Coup d'État du colonel Leclerc à Douala puis à Yaoundé*, Communication privée

[3]- Aaron Alain Claude Essome Mbenda ; *La condition Militaire au Cameroun 1894-2000*, Editions Universitaires Européennes, 2019

[4]-La présence française au Cameroun (1916-1959) <https://presses-universitaires.univ-amu.fr/presence-francaise-au-cameroun-1916-1959-colonialisme-ou-mission-civilisatrice>.

[5] <https://www.charles-de-gaulle.org/les-activites/grand-public/expositions/de-gaulle-lamitie-franco-africaine-70eme-anniversaire-de-lafrique-francaise-libre-2/>

Cameroun

Mandat français sur le Cameroun

(20 juillet 1922)

Dès le début de la Grande Guerre, Britanniques, Français et Belges envahissent les possessions africaines de l'Allemagne. Si le Togo est conquis en trois semaines, les opérations au Cameroun ne se termineront que le 20 février 1916. Le Cameroun est alors partagé *de facto* le 4 mars 1916 : sa partie occidentale revient à la Grande-Bretagne, sa partie orientale plus grande à la France, qui récupère aussi les territoires qu'elle avait cédés à l'Allemagne en 1912, pour obtenir la reconnaissance du protectorat français sur le Maroc.

Ce partage est confirmé en 1919, lorsque le Cameroun, en application du traité de Versailles est placé sous la régime du mandat B par la Société des Nations. La déclaration de Londres du 10 juillet 1919 détermine le plan de partage qui est approuvé par la SDN le 20 juillet 1922. En 1946, le régime du mandat est remplacé par le régime de la tutelle, plus contraignant.

(.....)

Article 3.

Le mandataire ne devra établir sur le territoire aucune base militaire ou navale, ni édifier aucune fortification, ni organiser aucune force militaire indigène sauf pour assurer la police locale et la défense du territoire.

Toutefois, il est entendu que les troupes ainsi levées peuvent, en cas de guerre générale, être utilisées pour repousser une agression ou pour la défense du territoire en dehors de la région soumise au mandat.